

CONSIGNES POUR LES MEMBRES DU JURY

ÉVALUATION DE L'ÉPREUVE PONCTUELLE

DIPLOME : CAP MAINTENANCE ET HYGIÈNE DES LOCAUX	REFERENCES ADMINISTRATIVES Arrêté du 17/12/96	
INTITULE DE L'ÉPREUVE : EP1 : Techniques professionnelles	DURÉE 5 heures maxi	COEFFICIENT 12

OBJECTIFS ET CONTENU DE L'ÉPREUVE :

2 PARTIES notées chacune sur 10 points.

PARTIE A :

Le candidat doit être capable :

- * d'organiser, réaliser et valider, seul ou en équipe, des opérations d'entretien courant des locaux : dépoussiérage, lavage – séchage, spray méthode, lustrage, désinfection ;
- * d'assurer l'entretien et la maintenance de premier et de deuxième niveau des équipements et des matériels.

L'évaluation porte sur tout ou partie des compétences suivantes :

- C11 : Collecter l'information.
- C12 : Décoder l'information technique.
- C21 : Identifier et inventorier les salissures et les dégradations.
- C22 : Identifier les produits et les effluents dangereux toxiques ou polluants.
- C23 : Analyser une commande ou un service.
- C24 : Apprécier les interactions éventuelles entre activité et environnement.
- C31 : Contrôler les matériels et les équipements avant leur mise en service.
- C32 : Préparer et effectuer les opérations d'entretien courant : dépoussiérage, lavage- séchage, spray méthode, lustrage, désinfection.
- C34 : Assurer l'entretien et la maintenance de premier et de deuxième niveaux du matériel d'exploitation et du site de travail.
- C43 : Assurer les relations avec la clientèle, les usagers et l'entreprise.

Examen : CAP	Spécialité : MAINTENANCE ET HYGIÈNE DES LOCAUX			
Epreuve : TECHNIQUES PROFESSIONNELLES				
Session 2005	Repère : EP1	Durée 4 H 30	Coef. 12	Folio : 1/4
GROUPEMENT EST		CONSIGNES JURY		

PARTIE B :

Le candidat doit être capable :

- * d'organiser, réaliser et valider, seul ou en équipe, des opérations de remise en état et de traitement et protection des surfaces : détachage, décapage, shampooing, nettoyage à la mousse, nettoyage à la haute pression, injection extraction, cristallisation, polissage, protection ;
- * d'effectuer des mesures et des contrôles ;
- * d'informer et de rendre compte.

L'évaluation porte sur tout ou partie des compétences suivantes :

C13 : Enregistrer et traiter l'information.

C33 : Préparer et effectuer les opérations techniques de remise en état et de traitement et protection des surfaces : détachage, décapage, injection-extraction, cristallisation, polissage, protection, shampooing, nettoyage à la mousse, nettoyage à la haute pression.

C35 : Effectuer des mesures et des contrôles.

C41 : Produire et transmettre un message oral, écrit ou télématique.

C42 : Rendre compte des opérations effectuées ou des informations collectées.

Examen : CAP		Spécialité : MAINTENANCE ET HYGIÈNE DES LOCAUX		
Epreuve : TECHNIQUES PROFESSIONNELLES				
Session 2005	Repère : EP1	Durée 4 H 30	Coef. 12	Folio : 2/4
GROUPEMENT EST		CONSIGNES JURY		

ORGANISATION DE L'ÉPREUVE EP1 – TECHNIQUES PROFESSIONNELLES

TABLEAU DE DÉROULEMENT DE L'ÉPREUVE EP1

HORAIRES	CANDIDATS	MEMBRES DU JURY
7 h 15	---	Lecture des consignes avec le coordonnateur du centre d'examen
7 h 30	Appel des candidats Mise en tenue	Harmonisation des modalités d'évaluation
7 h 45	Repérage des locaux et des matériels	
8 h 00	Tirage au sort de la partie A	Évaluation de la partie A
9 h 30	Tirage au sort de la partie B	Évaluation de la partie B
12 h 30	Fin de l'épreuve EP1	Concertation et remise des notes au coordonnateur du centre d'examen

LES ÉPREUVES

PARTIE A : durée limitée à 1 heure 30 maximum

- observer, repérer les lieux et matériels
 - exécuter la tâche demandée
 - assurer la maintenance du matériel utilisé
 - remettre en ordre le poste de travail
 - justifier oralement son travail
- } 1 h
 } ¼ h
 } ¼ h

PARTIE B : durée limitée à 3 heures maximum

- compléter la fiche technique d'organisation
 - préparer matériel et produits
 - exécuter la tâche demandée
 - rendre compte des opérations effectuées
 - justifier oralement son travail
 - transmettre un message oral, écrit ou télématique
- } 2 h 45
 } ¼ h

COMPOSITION DES JURYS :

- Le coordonnateur compose des équipes de 2 ou 3 personnes (dont un professionnel par jury si possible).
- Il est préférable qu'un même jury n'évalue pas un même candidat pour les parties A et B.

Examen : CAP	Spécialité : MAINTENANCE ET HYGIÈNE DES LOCAUX			
Epreuve : TECHNIQUES PROFESSIONNELLES				
Session 2005	Repère : EP1	Durée 4 H 30	Coef. 12	Folio : 3/4
GROUPEMENT EST			CONSIGNES JURY	

CONSIGNES PARTIE A et B

- * Le coordonnateur de l'EP1 est chargé de faire visiter les locaux aux candidats et aux membres du jury avant le tirage au sort des sujets.
- * Le coordonnateur (ou les membres du jury) montre à chaque candidat l'espace et la surface qu'il devra entretenir en fonction de son sujet.
- * Le coordonnateur doit impérativement récupérer les sujets et les écrits des candidats qui seront remis au secrétariat d'examen.
- * Les sujets des parties A et B sont communs à toutes les journées.

CONSIGNES PARTIE A

- * Cette partie ne comporte pas de fiche technique d'organisation à compléter.
- * Les compétences C11, C12, C21, C22, C24, C43 seront évaluées à l'oral. Pour cela, le jury tient compte de la mise en situation proposée au candidat.
- * Mettre à disposition du jury et des candidats divers documents : notices d'appareils, catalogues, annuaires... pour l'évaluation de la compétence C11.

CONSIGNES PARTIE B

- * La fiche technique d'organisation est prise en compte dans l'évaluation de la compétence C13. Elle est complétée par chaque candidat au moment de l'observation du matériel et des produits mis à disposition dans le local technique et reste à disposition du candidat pendant toute la durée de l'épreuve. (Le candidat peut la corriger en cours d'épreuve).
- * La compétence C42 sera évaluée à l'oral.
- * Adapter le message à la situation du candidat pour l'évaluation de la compétence C41.

Examen : CAP		Spécialité : MAINTENANCE ET HYGIÈNE DES LOCAUX		
Epreuve : TECHNIQUES PROFESSIONNELLES				
Session 2005	Repère : EP1	Durée 4 H 30	Coef. 12	Folio : 4/4
GROUPEMENT EST		CONSIGNES JURY		

FICHE DE NOTATION EP1 - PARTIE A

Capacités	COMPÉTENCES	INDICATEURS D'ÉVALUATION	NOTATION CANDIDATS				
			Barème /100	N°	N°	N°	N°
S'informer	C11 : Collecter l'information	- recherche de renseignements (par exemple : adresse entreprise, caractéristiques d'un appareil ...)	/5				
	C12 : Décoder l'information technique	- traduction correcte de pictogrammes	/5				
Analyser	C21 : Identifier et inventorier les salissures et les dégradations	- identification des salissures et des dégradations au cours de l'activité et estimer leur degré d'importance	/5				
	C22 : Identifier les produits et les effluents dangereux toxiques ou polluants	- identification des produits dangereux, toxiques ou polluants, et signalement des risques encourus	/5				
	C23 : Analyser une commande ou un service	- choix pertinent du matériel et des produits en fonction du travail demandé	/5				
	C24 : Apprécier les interactions éventuelles entre activité et environnement	- justification du respect du dosage pour l'environnement - inventorier les nuisances (bruit, poussière...) liées à la situation proposée	/5				
Organiser et réaliser	C31 : Contrôler les matériels et les équipements avant leur mise en service	- contrôle du matériel avant la mise en service	/5				
	C32 : Préparer et effectuer les opérations d'entretien courant : - dépoussiérage - lavage - séchage - spray méthode - lustrage - désinfection	■ mise en œuvre d'opérations d'entretien courant en respectant les consignes suivantes : - cohérence de la chronologie des tâches - respect du protocole - maîtrise de la conduite du matériel - respect du temps imparti - évaluation correcte des quantités - gestes et postures adaptés - respect des consignes de sécurité - remise en ordre du poste de travail	/25				
		■ résultats conformes aux prescriptions en ce qui concerne le niveau de propreté ou de brillance	/25				
	C34 : Assurer l'entretien et la maintenance de premier et de deuxième niveaux du matériel d'exploitation et du site de travail	- matériels et accessoires propres - matériels en état de marche après intervention	/5				
Communiquer	C43 : Assurer les relations avec la clientèle, les usagers et l'entreprise	- tenue et comportement adaptés - clarté et pertinence des explications données dans la justification orale de son travail	/10				
DATE :		TOTAL	100				
NOMS et SIGNATURES DES MEMBRES DU JURY :		REPORT SUR	10				

EXAMENCAP	Spécialité : MAINTENANCE ET HYGIENE DES LOCAUX					
Epreuve : TECHNIQUES PROFESSIONNELLES						
Session 2005	Repère : EP1 A	Echelle :	Durée : 1H 30	Coef. :12	Folio : 1/3	
GROUPEMENT EST			BAREME			

FICHE DE NOTATION EP1 - PARTIE B

Capacités	COMPETENCES	INDICATEURS D'EVALUATION	NOTATION CANDIDATS				
			Barème /100	N°	N°	N°	N°
S'informer	C13 – Enregistrer et traiter l'information	- fiche technique remplie de façon claire	/10				
Organiser et Réaliser	C33 – Préparer et effectuer les opérations techniques de remise en état et de traitement et protection des surfaces : * détachage * décapage * injection – extraction * cristallisation * polissage * protection * shampooing * nettoyage à la mousse * nettoyage à haute pression	<ul style="list-style-type: none"> ■ mise en œuvre d'opérations de remise en état et de traitement et protection des surfaces en respectant les consignes suivantes : <ul style="list-style-type: none"> - cohérence de la chronologie des tâches - respect du protocole - maîtrise de la conduite du matériel - respect du temps imparti - évaluation correcte des quantités - gestes et postures adaptés - respect des consignes de sécurité - remise en ordre du poste de travail ■ résultats conformes aux prescriptions en ce qui concerne le niveau de propreté ou de brillance 	/35				
	C35 – Effectuer des mesures et des contrôles	- lecture correcte du pH ou appréciation visuelle correcte	/5				
Communiquer	C41 – Produire et transmettre un message oral, écrit ou télématique	- transmission cohérente d'un message (par exemple panne de l'appareil ou rupture de stocks)	/5				
	C42 – Rendre compte des opérations effectuées ou des informations collectées	- justification orale du travail avec un vocabulaire technique adapté	/10				
DATE :		TOTAL	100				
NOMS ET SIGNATURES DES MEMBRES DU JURY :		REPORT SUR	10				

EXAMEN CAP	Spécialité :	MAINTENANCE ET HYGIENE DES LOCAUX				
Epreuve :		TECHNIQUES PROFESSIONNELLES				
Session 2005	Repère : EP1 B	Echelle :	Durée : 3 H 00	Coef. : 12	Folio : 2/3	
GROUPEMENT EST			BAREME			

